

## Interprofession du lait – IP Lait

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 29.1.2010

### **Le comité baisse les quantités de lait contractuel et laisse le prix indicatif au niveau actuel**

**Lors de sa réunion d'hier, le comité de l'Interprofession du lait (IP Lait) a pour la première fois fixé l'indice des quantités de lait contractuel pour le lait d'industrie. Cet indice des quantités baisse et passe pour la période courant du 1<sup>er</sup> mars à fin juin 2010 de 103.6 à 100 points. Les quantités excédentaires induites par la réduction doivent impérativement être écoulées par le biais de la bourse du lait. En ce qui concerne le prix indicatif, les membres du comité n'ont pas pu s'accorder sur un ajustement. C'est pourquoi le prix indicatif restera à son niveau actuel de 62 ct./kg jusqu'à fin mars.**

Fin décembre 2009, le comité avait ajourné la fixation de l'indice des quantités, car des données indispensables manquaient encore. Les données ayant été rassemblées depuis lors, le comité a pu prendre des décisions en la matière. Le comité a décidé de réduire les quantités contractuelles actuelles de 3,6 points. Le volume de lait ayant fait l'objet de contrats en 2010 entre les transformateurs de lait d'industrie et leurs fournisseurs s'élève, selon les données relevées par l'IP Lait, à 1,94 million de tonnes de lait d'industrie (hors lait bio et lait de fromagerie), ce qui correspond à un indice de 103,6 points. Pour l'année de référence 2009, la quantité contractuelle se montait à 1,88 millions de tonnes (= indice 100) et, toujours selon les données récoltées, 116 000 tonnes de lait d'industrie ont été commercialisées hors contrat cette même année. Selon les estimations du comité, la quantité contractuelle 2010 dépasse le potentiel d'écoulement. C'est pourquoi il a été décidé de la réduire de 3,6 points et de baisser l'indice à 100 points pour la période du 1<sup>er</sup> mars à fin juin. Le volume de lait excédentaire induit par la réduction ainsi que les quantités non contractuelles doivent impérativement être écoulés par le biais de la bourse du lait.

Les membres du comité n'ont pas pu s'accorder sur un ajustement du prix indicatif. C'est pourquoi ce dernier restera jusqu'à fin mars à son niveau actuel de 62 ct./kg (hors TVA, franco quai des transformateurs).

#### *Renseignements :*

*Martin Rufer, gérant par intérim de l'IP Lait, 078 803 45 54*

*Jacques Bourgeois, gérant par intérim de l'IP Lait, 079 219 32 33*

*Markus Zemp, président de l'IP Lait, 079 420 63 46*

*[www.ip-lait.ch](http://www.ip-lait.ch)*